



Certificats d'économie d'énergie

Opération n° IND-UT-26

Transmission haute efficacité pour le convoyage

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Installation d'un réducteur ou motoréducteur à engrenages (cylindriques, parallèles, coniques) en remplacement d'une transmission par roue et vis sans fin.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Cette opération ne s'applique qu'aux installations de convoyage.

Une attestation de l'installateur mentionne le type de l'ancienne transmission et l'indication de sa dépose.

La puissance nominale du moteur ou du motoréducteur P_n est inférieure ou égale à 30 kW.

Le rapport de réduction du réducteur est compris entre 5 et 100.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant en kWh cumac		Puissance nominale du moteur ou du motoréducteur en kW		Coefficient lié au rapport de réduction du réducteur	
570	X	P_n	X	$5 \leq i < 30$	16
				$30 \leq i < 60$	31
				$60 \leq i < 80$	48
				$80 \leq i \leq 100$	65

La puissance nominale (P_n en kW) du moteur ou du motoréducteur et le rapport de réduction (i) du réducteur sont indiqués sur les plaques signalétiques de ces matériels.